

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Anney, le 29 juillet 2022

### **Sécurité - Prévention**

Participation citoyenne : signature de deux nouvelles conventions à Bluffy et Groisy

En juillet 2022, Thomas Fauconnier, sous-préfet d'Anney, secrétaire général de la préfecture de la Haute-Savoie, chargé de l'administration de l'État dans le département, et le colonel Benoît Tonanny, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Savoie ont signé deux protocoles de participation citoyenne : d'une part avec Olivier Trimbur, maire de Bluffy, d'autre part avec Henri Chaumontet, maire de Groisy.

Démarche partenariale et solidaire, le dispositif de participation citoyenne, instauré pour la première fois en 2006 sous l'appellation de « voisins vigilants », consiste à associer les élus et la population d'un quartier ou d'une commune à la sécurité de leur propre environnement, avec l'appui et sous le contrôle de l'État. Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie, il permet de renforcer les liens entre les élus, la population et la gendarmerie et de compléter l'action de prévention de proximité des unités territoriales (opérations tranquillité vacances, tranquillité seniors...).

Concrètement, des référents volontaires et bénévoles sont nommés pour informer directement la gendarmerie de tout événement suspect, ou de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens, dont ils seraient témoins ou informés. Ces référents participent également à la sensibilisation de leurs voisins aux problématiques de sécurité (surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage du courrier...). C'est le maire de la commune ou un référent municipal dédié qui est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif ainsi que de la nomination des référents.

Les objectifs de participation citoyenne sont multiples : renforcer la solidarité entre voisins pour baisser le sentiment d'insécurité, diminuer le nombre d'atteintes aux biens, consolider les liens entre les forces de l'ordre et la population

Depuis décembre 2017, 14 conventions de participation citoyenne ont déjà été signées sur l'arrondissement d'Anney : Argonay, Epagny-Metz-Tessy, Filière, La Balme-de-Sillingy, Menthon-Saint-Bernard, Poisy, Rumilly, Saint-Jorioz, Sallenoves, Veyrier du lac, ainsi que les communes déléguées d'Anney-le-Vieux, Meythet et Pringy.

**Préfecture de la Haute-Savoie  
Bureau de la représentation et  
de la communication de l'État**